

Comité Social d'Administration Local du 17 novembre 2023 Formation Spécialisée Déclaration Liminaire

Madame la Présidente de la Formation Spécialisée du CSAL,

En cette période où la DGFIP tente via sa communication officielle de rendre notre administration attractive, la réalité est toute autre.

En effet, notre syndicat a pu avoir accès à une version étoffée de 46 pages de l'institut de sondage diligenté par Bercy sur les résultats de l'**observatoire interne 2023**.

La DG s'était contentée d'une communication très succincte à la fin du 1^{er} semestre sur ce travail précis de l'IPSOS souhaitant certainement minimiser des résultats qui sont saisissants.

Ils indiquent, sans rentrer dans le détail des chiffres, toutes catégories confondues, une nette dégradation de la situation dans nos services.

Le constat est lourd : les agents s'avouent désabusés, fatigués, pessimistes quant à leur avenir. Leur motivation est pour la majorité encore en baisse...

Jamais les indicateurs n'avaient été aussi mauvais !

Pire, ce sondage, sur commande du Ministère, ne fait que confirmer plus sévèrement encore une réalité dénoncée depuis longtemps par notre organisation syndicale.

Pour un peu, nous aurions pu croire que ce rapport s'est inspiré de nos tracts mais nous préférierions et de très loin que les agents évoluent dans une toute autre configuration...

Aucune catégorie n'est épargnée, bien au contraire ! Entre stress au travail, perspectives d'avenir obscures et manque de valorisation, le score chez les encadrants n'a jamais été aussi élevé !

Pour **FO DGFIP**, le préalable de l'inversion de cette dangereuse pente doit passer par la reconnaissance de l'investissement du travail accompli, car dans des conditions toujours plus compliquées, l'attente des personnels est d'autant plus forte !

Les conséquences du tassement de la grille indiciaire, de la dégradation de la reconnaissance des qualifications des 3 catégories A, B et C et la remise en cause du droit à la carrière participent à saper l'attractivité.

Dans ce contexte, **FO DGFIP** s'inscrit donc dans la revendication de **FO** Fonction Publique et exige notamment en matière de rémunération : un réel rattrapage de la perte du pouvoir d'achat par une revalorisation du point d'indice à minima au niveau de l'inflation dans un premier temps.

Pour terminer sur ce sujet, à la DGFIP se poursuivent également des discussions indemnitaires avec les organisations syndicales et une décision unilatérale d'attribution de prime par la DG a été décidée sans dialogue ni négociation.

Nous rappelons simplement qu'avec l'ensemble des réformes de ces dernières années et leurs conséquences désastreuses sur les conditions de travail, tous les personnels de la DGFIP souffrent et méritent une prime !

Une prime minimaliste ne résoudra pas les problèmes de la DGFIP.

La reconnaissance doit être étendue à l'ensemble des agents.

S'agissant du CSAL de ce jour, la déclinaison à la DRFIP PACA du plan national de protection et sécurité des agents, est l'un des points de l'ordre du jour.

Nous ne pouvons qu'être attentifs au message du directeur général quant à la **protection des agents**, suite au CSAR du mois d'octobre 2023.

Dans le contexte de la réactivation du plan Vigipirate au niveau « Urgence attentat », nous sommes donc passés dans une autre phase en matière de sécurité.

Et la mise en place de mesures d'anonymisation et de sécurisation bâtiminaire à l'entrée de tous les sites d'accueil du département doit être une priorité absolue.

FO DGFIP 13 souhaite également que la présentation du nouveau dispositif de protection et sécurité des agents au sein de cette formation spécialisée débouche le plus rapidement possible sur la réalisation de certaines avancées notamment en matière de dotation de véhicules de service à usage des BDV, qui, par ailleurs, ne sont certainement pas assez nombreux par rapport à l'ensemble des personnels.

Des agents de ces services nous ont également indiqués qu'il est urgent qu'une forme de croisement des données sur les contribuables soit mise en place de manière efficace surtout lorsqu'ils sont connus pour être dangereux.

En effet, il arrive encore que des agents nomades (vérificateurs et huissiers en particulier) contrôlent un contribuable qui avait été repéré pour son éventuelle dangerosité par un SIP ou un service de direction sans qu'aucune mention n'ait été portée à leur connaissance avant.

Madame la Directrice Régionale, vous comprendrez aisément leur inquiétude.

Mais nous reviendrons sur ce sujet en séance de ce CSAL.

Par ailleurs, nous avons vu que le **nouvel outil informatique de remontée des fiches de signalement (SIGNALFIP)** a été présenté le 27 octobre en groupe de travail national.

FO DGFIP prend acte de ce nouvel outil, concrétisation enfin tangible de l'un des engagements du plan d'actions Sécurité voulu par le Ministère en attendant son application à la DRFIP PACA.

Il est vraiment temps que ce sujet de la sécurité pour les personnels avance à quelques jours de l'anniversaire du terrible drame qui avait touché la DGFIP l'année dernière !

Pour **FO DGFIP 13**, une véritable politique de prévention et de sécurité doit permettre de répondre aux inquiétudes exprimées par les agents.

Celle-ci doit supprimer leur exposition à la souffrance au travail, et cela passe prioritairement par l'arrêt des restructurations et des suppressions d'emplois en donnant les moyens nécessaires à la réalisation des missions.

Sans aucun doute, ce postulat de départ redonnant du sens à notre service public des finances publiques pourrait également éviter le mécontentement social voire la colère (ou la violence parfois) que les agents reçoivent à nos accueils ou dans le cadre des échanges avec le public.

Section Locale FO DGFIP 13, Mèl : fo.drifip13@dgfip.finances.gouv.fr